

LA VILLE A TROIS VITESSES

Jacques Donzelot

« La ville ne fait plus société », disions-nous dans un article précédent¹. La formule est apparue à certains comme plus accrocheuse que sérieuse. Quand la ville aurait-elle justement fait société ? Durant l'ère industrielle ? Elle résonnait alors du conflit des classes, de leur confrontation sur le lieu de travail tandis que leur séparation dans les lieux d'habitat ne pouvait qu'ajouter l'irritation de la mise à distance aux affrontements dans l'usine et ruiner tout sentiment d'appartenance à un même collectif. Sous l'Ancien Régime ? Sans doute les villes offraient-elles alors le spectacle d'une grande variété de conditions à travers la bigarrure des habits propres à chaque catégorie sociale. L'importance des vêtements et des formes, leur diversité ostentatoire, évitait toute confusion quant à la qualité respective des gens qui se mêlaient dans la ville. (C'est peut-être bien, d'ailleurs, au moment où les apparences vestimentaires perdirent cette capacité à désigner la condition d'un individu, que la distance spatiale prit dans la ville leur relais pour signaler les distances sociales. Encore faudrait-il voir que cette variété et ce mélange des conditions dans la ville d'Ancien Régime s'ordonnaient entièrement autour de la part la plus riche et dispendieuse de la population urbaine. Toutes les autres catégories n'étant là que pour servir celle-ci directement – les domestiques – ou indirectement – toutes les sortes de fournisseurs de biens. Il y avait bien une catégorie sociale échappant à cette fonction : celle des gueux qui erraient dans la ville, attirés par sa richesse, mais incapables d'y trouver un emploi compte tenu du régime des corporations qui limitait le droit au travail à leurs seuls membres. La présence de ces gueux se fait obsédante à la fin du XVIII^e siècle et compte pour beaucoup dans la montée d'un discours faisant de la ville le lieu de la corruption et de l'artifice par opposition à une campagne érigée en conservatoire de la pureté naturelle et des bonnes mœurs. A ce stade, la ville apparaît donc plutôt comme un principe de désagrégation de la société que comme sa matrice. Faut-il reculer encore plus dans le temps et se rabattre sur la ville médiévale pour trouver une forme de ville « faisant société » ? A ce stade de l'histoire la ville forme effectivement une société de gens unis par les mêmes caractéristiques, ceux d'un égal affranchissement par apport aux servitudes féodales qui organisent les campagnes, recherchant également un abri derrière les remparts qui entourent alors les villes et protègent leurs habitants. La ville constitue une

¹ Cf

société à part, jouissant d'un régime d'exception. Ainsi, le seul moment où l'on pourrait dire de la ville qu'elle faisait société serait celui où elle se trouvait le plus en marge, installée dans une sorte d'extraterritorialité par rapport à la part la plus importante de la société !

A cette lecture arrière de la relation entre ville et société, on peut toutefois opposer une lecture avant, prenant cette fois justement la ville médiévale pour point de départ et montrant comment elle va agréger progressivement toute la population des campagnes et lui procurer ainsi par elle-même son unité. Cette attraction s'explique par l'avantage dont bénéficie la ville sur la campagne. « L'air de la ville rend libre », disait Hegel, parce que la respirer équivalait à un affranchissement. Il rendait également riche parce que la possibilité de vivre à l'abri d'épaisses murailles qui protégeaient ses habitants des menaces du dehors, établissait entre ceux-ci des rapports de relative confiance et permettait ainsi une accumulation de la richesse. C'est précisément cette richesse qui va attirer les pauvres des campagnes proches et lointaines et faire de la ville non plus un territoire à part mais l'espace principal de la vie sociale, celui vers lequel convergent aussi bien les richesses que la pauvreté, donc les problèmes et les conflits que cette proximité ne peut manquer d'engendrer. Car, pour les citadins, les bourgeois, l'irruption de la population pauvre fait que la ville devient un espace propice au crime. Tandis que pour cette population pauvre, la ville va constituer un théâtre où elle pourra dire l'injustice du sort qui lui est fait. L'histoire de la ville devient alors l'histoire de la société se faisant au fur et à mesure que l'on trouve réponse à cette insécurité indissociablement civile et sociale qui atteint son paroxysme au XIX^e siècle. Face à cette double insécurité, les réponses vont venir entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle. Comment éviter que la ville ne devienne une gigantesque scène du crime ? Par un traitement des lieux de la ville qui, selon les recettes d'un urbanisme hygiéniste et moral, revient à déporter les pauvres à la périphérie dans des cités d'habitat social aussi propices au travail que peu favorables au crime. Comment éviter que les classes laborieuses ne déferlent dans la ville pour y faire entendre le fracas de leur colère devant l'injustice de leur condition comparée à la richesse des bourgeois qui s'y étale ? En traitant cette fois les gens, en remédiant, par la protection sociale aux préjudices dont ils pâtissent lorsqu'ils ne peuvent pas travailler du fait de d'un accident, d'une maladie, de l'âge ou du chômage. Comment éviter enfin que cette mise à distance des classes pauvres par rapport aux classes possédantes ne rallume dans les esprits la colère qu'elle éteignait dans les cœurs ? En établissant une continuité possible entre les diverses conditions sociales, en faisant en sorte que l'amélioration de la condition des plus pauvres grâce au travail, à l'épargne, au mérite

scolaire, aille de pair avec une mobilité spatiale et qu'entre les deux pôles de la société urbaine, l'ascenseur social se traduit par une densification de l'habitat pour les couches moyennes. Ainsi la ville moderne, la ville de l'industrialisation réussit-elle à « faire société » par le tracé fonctionnel de son espace, la mise à distance des classes antagonistes et les pointillés du rêve de la promotion sociale individuelle. Il y eut même un moment, entre la fin des années cinquante et le début des années soixante-dix, où la partie paraît si bien gagnée que, l'ont put, en France particulièrement, concevoir et concrétiser une forme d'urbanisme propre à rassembler toutes les classes dans un espace urbain unificateur parce qu'homogène. Les « grands ensembles » et les « villes nouvelles » furent l'incarnation majeure de cette confiance dans la capacité de la ville à faire une société unie.

Dans ce mouvement en « marche avant » qui nous montre la société se faisant au sein de la ville par une maîtrise de plus en plus experte des proximités fonctionnelles, des distances sociales et des mobilités individuelles, il est un moment où la vision se brouille, comme si l'on avait changé subrepticement de film sur le magnétoscope et que notre esprit tarde à l'enregistrer tant l'histoire qui se déroule sous nos yeux semble à bien des égards la suite de la précédente. La société s'est totalement urbanisée. Les classes moyennes se sont considérablement développées. Les conflits de classe ont perdu de leur acuité. Voilà qui paraît dans le droit prolongement de l'histoire du progrès social triomphant du drame urbain. Mais plusieurs éléments viennent perturber cette continuité de la vision dont d'abord le retour de l'insécurité sous sa double forme, civile et sociale. L'insécurité est revenue sous sa double forme civile et sociale. La délinquance et la violence doublent ou triplent selon les pays durant les vingt dernières années. Tandis que la précarisation de l'emploi fragilise la condition des salariés, particulièrement celle des moins qualifiés, ceux qui pouvaient penser jusque là que leur docilité pouvait s'échanger contre un accroissement régulier de leur protection sociale. Ces deux problèmes sont bien connus par les experts et reconnus par les politiques. Ils ont conduit à la mise en œuvre de programmes spéciaux d'action en direction des zones urbaines défavorisées où la délinquance a repris ses quartiers ainsi qu'à la recherche d'une réforme du droit du travail qui concilierait la souplesse requise par une économie mondialisée et le besoin de sécurité des salariés quant à leur accès à l'emploi. Pourquoi voir alors dans ces difficultés récentes plus qu'un accroc provisoire au processus d'unification de la société dans la ville et par la ville ? Parce qu'à la continuité des conditions sociales, grâce à la promotion régulière des éléments les plus méritants de la société industrielle, est venue se substituer une logique de séparation qui défait l'unité relative de la société urbaine. Et cette séparation ne se

produit pas seulement entre la part la plus pauvre de celle-ci, les « exclus », relégués dans les anciens quartiers d'habitat social devenus souvent des lieux d'abandon social et le reste de la société. Elle entame aussi bien la continuité existante à l'intérieur de cette gigantesque classe moyenne que semblait être devenue la société, qui fait apparaître une division entre ceux qui vont jouir de la centralisé urbaine et ceux qui vont se retrouver, volontairement ou contraints, dans le péri-urbain. Tout se passe comme si les mécanismes antérieurs d'unification de la société inversaient leurs effets sous couvert d'une urbanisation généralisée. Des cités d'habitat social aux « beaux quartiers » en passant par les lotissements des classes moyennes, une voie existait qui montrait un possible passage d'un espace à l'autre, prenant en quelque sorte appui sur la distance relative entre eux pour créer une dynamique positive. La pacification que procurait la séparation valait comme condition pour la promotion. Or, à présent, n'est-ce pas en bonne partie l'inverse qui se produit ? La distance – entre les cités d'habitat social et le péri-urbain pavillonnaire, entre celui-ci et les centres gentrifiés des grandes villes – est vécue comme rejet d'un univers par l'autre, alimentant l'amertume et les frictions, le sentiment de ne pas appartenir à la même ville, à la même société. Au lieu d'un mouvement unique et unifiant les espaces de la ville, c'est à l'avènement d'une ville à trois vitesses que l'on assiste : celle de la relégation des cités d'habitat social, celle de la péri-urbanisation des classes moyennes qui redoutent la proximité avec les « exclus » des cités mais se sentent « oubliés » par l'élite des « gagnants » portée à investir dans le processus de gentrification des centres anciens.

Nous voudrions montrer comment se concrétise cette tripartition de la ville en caractérisant la manière d'être propre à chacune de ces trois entités urbaines, faire œuvre de topologie urbaine en dégagant les particularités de chacun de ces lieux. Nous ne rendons pas compte ici d'investigations empiriques prenant en compte la variété considérable des formes sociales et urbaines auxquelles peuvent s'associer les termes de relégation, de péri-urbanisation et de gentrification. Ce que nous proposons relève davantage de la méthode idéal-typique visant à dégager à propos de chacune de ces formes et par le jeu de ce qui les distingue un principe d'intelligibilité qui donne à comprendre l'impact de cette logique de séparation à l'œuvre dans la ville. Nous présenterons ainsi une description de chacun de ces lieux à partir de quatre éléments qui peuvent les donner à voir dans ce qui est propre et entretient sa rupture avec les autres : c'est à dire une manière d'être « entre soi » dans ces lieux, l'attitude par rapport au mouvement et à la sécurité ou l'insécurité qui vont de pair avec ce type d'entre soi, la relation qui en résulte pour chacun avec l'éducation, tant l'école est

devenue le véhicule de la mobilité sociale et son efficacité, l'enjeu que l'on cherche à s'approprier .

● *

La relégation.

Pour décrire le processus de séparation qui affecte la ville depuis un quart de siècle, le mieux est de d'observer ses effets à partir de ce qui symbolisa le plus fortement la prétention à rassembler harmonieusement les composantes de la société par un urbanisme volontariste : les « grands ensembles » et les « villes nouvelles ». Conçues au moment où la confiance dans la capacité du Progrès à rapprocher les conditions et réduire les conflits atteignit un sommet, dont elle semble depuis s'éloigner irrémédiablement, ces formes urbaines ont vu le rêve de leur fondation s'évanouir totalement pour ce qui est des premières et en bonne partie pour les secondes. Non que ces créations n'aient été que pures lubies technocratiques, des rêveries d'architecte à la tête fêlée : elles ont rencontré à leurs débuts un réel écho dans la société. Destinés à loger dans des conditions de relatives égalités toutes les classes salariées, « de l'OS à l'ingénieur », selon la formule consacrée, les « grands ensembles » en question y sont parvenus : grâce à l'attrait d'appartements confortables qui fournissaient une alternative à l'étroitesse des appartements de centre ville, à une mobilité libérée dans des espaces fonctionnels au lieu du confinement dans les ruelles étroites de la ville ancienne, à la sécurité sanitaire et morale qui va de pair avec cet éloignement de la ville et de ses tourments, à la promesse, enfin, d'équipements scolaires, sociaux et culturels qui allaient de pair avec une telle vision d'ensemble. Les classes moyennes y vinrent tout autant que les classes populaires. Et rien ne prouve que cet équilibre ne se serait pas maintenu, d'une manière ou d'une autre, ne serait-ce que par la vocation de ces logements locatifs à servir de première habitation pour les jeunes ménages indépendamment de leurs revenus si les conditions n'avaient pas changé. Mais la forte réduction des emplois industriels peu ou non qualifiés, le chômage qui en résulta, la manière dont il affecta surtout la population récemment immigrée, l'opportunité que représentèrent les grands ensembles, par leur caractère public, pour loger une clientèle pauvre et peu appréciée des propriétaires privés en raison de ses caractéristiques ethniques, l'image négative qui en résulta pour ces « grands ensembles », « l'évasion » conséquente des classes moyennes, tout cela fit que, d'illustration de la modernité volontaire, les nouvelles

figures de l'urbain passèrent au statut de repoussoir, et qu'au lieu du rassemblement, c'est le retrait, la relégation qu'ils symbolisèrent.

Les habitants des grands ensembles forment une société particulière marquée par la nature contrainte de l'entre soi qui caractérise leur relation au sens où le libre choix figure pour une part bien minime dans la constitution de leur voisinage. Ils sont là parce qu'ils ne peuvent pas être ailleurs et ne choisissent en rien la société de leurs voisins. Cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas en sortir, qu'il n'y aurait pas de mobilité de cette population, ni que leurs relations ne peuvent avoir aucune dimension élective, aucune chaleur. Des études fines ont bien montré que, même dans les cités les plus stigmatisées, si une partie des habitants vit sa localisation comme un sujet d'opprobre, une autre, non moins importante, s'approprie cette localisation, en fait une part positive de son identité, noue des relations de voisinage intense et souffre même de devoir partir quand une opportunité de promotion se présente(2). Pourquoi alors insister sur cette dimension de contrainte de l'entre soi ? Parce que les habitants de ces cités où dominent les minorités ethniques se trouvent comme pris dans une double injonction, l'une tacite, d'avoir à rester entre eux, l'autre explicite, d'éviter de constituer un « nous » qui donnerait trop à voir ce qu'ils ont en commun. D'une part, en effet, ils se trouvent dans ces lieux en raison de leur origine, de leurs mœurs qui irritent les Français de souche, de la nécessité de « sacrifier » à leur intention une partie du parc social si l'on veut maintenir l'autre attractive pour les petites classes moyennes. D'autre part, ils se savent interdits, en France, de prendre appui sur leur origine, leur culture et leur religion, pour former une société à partir de ces éléments affinitaires, sauf à se placer en rupture avec la République.

Rien n'illustre mieux l'effet de cette double contrainte qui pèse sur les habitants des cités que la succession de trois moments ayant marqué l'histoire des banlieues françaises durant le dernier quart de siècle : celui de la marche des beurs au début des années 80, celui de la montée intensive des trafics illégaux dans les années 90, celui enfin des manifestations islamistes au début des années 2000. Le premier moment correspond à une démarche d'espoir car la marche en question a pour but de donner à voir le désir d'intégration des immigrants dits de la deuxième génération d'une manière qui souligne à la fois la volonté d'assumer leur origine et leur mouvement vers la société française. Leur position revient alors à dire ceci: « nous nous estimons relégués dans nos cités en raison de nos appartenances ethniques. Nous voulons être pris en compte dans la société, y entrer au lieu de camper à ses portes. Nous y apporterons notre énergie de migrants, l'enrichissement collectif qui résulte toujours du

métissage des couleurs et des cultures ». A cette démarche, il ne fut guère apporté une réponse convaincante si l'on en juge par les émeutes du désespoir qui éclatèrent dans les années 90 et surtout par l'intensification de la délinquance et des trafics illégaux durant la décennie qui suivit. Ce deuxième moment est celui de la délinquance et de la recherche individuelle de reconnaissance. Délinquance de besoin, pur effet du chômage ? Certainement pas. Si l'on essaie de comprendre ces trafics illégaux à travers les autojustifications qu'en donnent leurs auteurs, on se trouve plus en face d'une recherche de reconnaissance que de l'assouvissement d'un état matériel de besoin. Reprenant Hugues Lagrange et, à travers lui, l'analyse hégélienne, on pourrait dire qu'à défaut de cette reconnaissance a priori d'égale dignité dont bénéficient tous les membres d'une société dans un Etat de droit, les délinquants en question cherchent à se procurer une reconnaissance a posteriori, celle qui résulte du prestige des parures et des voitures, de l'argent ostentatoire, acquis vite, dépensé vite ou investi dans le pays d'origine pour y recueillir, là-bas, le sentiment de compter aux yeux des autres.(3) Le troisième moment, celui du voile, de l'affirmation identitaire par la religion, enchaîne sur l'assimilation croissante de l'immigration à la délinquance et tente d'y apporter un remède qui fasse écho, en même temps, au sentiment de rejet qui s'est accru en proportion de cette image de l'immigré source d'immoralité. La campagne électorale de l'année 2002 a tourné entièrement autour de ce thème de l'insécurité associée aux immigrés et la réprobation des quartiers « hors droit » où ils habitent. Le besoin de reconnaissance de la population en question reprend alors une dimension collective. Mais cette fois, ce ne sont plus les garçons mais les filles qui occupent la rue et les établissements publics. Ce n'est plus au nom des valeurs de l'intégration qu'elles s'expriment mais des valeurs de leur culture d'origine telles qu'elles se trouveraient menacées de désintégration. Ce n'est plus l'affirmation individuelle de soi qui compte mais la démonstration de la soumission de soi aux valeurs de la religion islamique chargée de souligner la ligne de démarcation entre la culture de la population immigrée et la société. Le voile, par son ostentation, interdit de condamner l'absence de moralité de l'immigré au risque – recherché – de recueillir une condamnation républicaine pour cause de régression communautaire. Ainsi va-t-on d'une volonté de sortir d'une relégation spatiale subie pour un motif ethnique non reconnu à celle d'assumer ce qui vous vaut d'être rejeté.. au risque de l'être encore plus mais, seule cette prise de risque peut compenser la dévalorisation de soi que comporte le rejet en question.

Il y a un malaise spécifique des banlieues françaises qui tient à ce mélange très particulier de bonne foi républicaine et d'hypocrisie sociale dont nous faisons preuve quand

nous prétendons œuvrer à l'émancipation des minorités ethniques en les confinant dans les espaces les plus dévalorisés tout en refusant une prise en compte quelconque de leurs particularités. Ce malaise caractéristique du modèle d'intégration à la française, ne constitue sans doute qu'une variation sur fond d'un problème général affectant l'ensemble des pays d'Europe et d'Amérique du Nord où la part la plus déterminée de la misère du monde cherche à pénétrer pour y tenter sa chance. Car si la tolérance explicite envers les regroupements sur une base ethnique permet mieux, dans les pays de culture anglo-saxonne, que se construise un « nous », une appartenance susceptible de procurer une base sociale pour les habitants en question, c'est, cette fois, au risque de creuser un peu plus la séparation entre eux et la majorité de la société. D'autant que ces regroupements communautaires ne peuvent se faire que dans les quartiers des villes désertées par les classes populaires du pays d'accueil. Et que toute tentative d'étendre et que toute tentative de la part de ces communautés d'étendre leurs périmètres engendre des problèmes « frontaliers », des frictions et des émeutes, car il y va de la valeur marchande des quartiers limitrophes et que celle-ci contrebalance vite les démonstrations d'une plus grande tolérance des différences, comme on le voit en Angleterre. De sorte que la confiance relative produite dans le cercle d'appartenances ethniques reconnues semble bien se traduire par une difficulté conséquente d'en sortir.

On pourrait disserter longuement sur les mérites et les torts respectifs des systèmes républicain et communautaire, sur la question de savoir lequel conduit à la forme d'entre soi la plus contraignante. Il resterait toujours ceci que l'un et l'autre vont de pair avec un confinement spatial durable des populations pauvres et/ou d'immigration récente, avec un certain rejet de cette population par le reste de la société. Pour preuve de ce confinement, on prendra le caractère international du spectacle de l'immobilité volontaire qu'offrent les quartiers défavorisés. Les études les plus savantes démontrent la très faible mobilité des habitants de ces quartiers relativement à ceux des classes moyennes. Mais il n'est guère besoin d'analyses chiffrées pour s'en rendre compte. On ne peut y pénétrer sans ressentir plus ou moins rapidement l'étrangeté de sa propre allure, d'une démarche qui paraît tout à coup trop décidée, en rupture avec l'attitude des habitants que n'affecte nul empressement. L'arrêt de certains, seuls ou en groupe, sans raison apparente, sur les espaces communs, déconcerte. Leur regard interpelle et gêne, comme si ces espaces étaient leurs et non ouverts à tous. D'une manière générale, les images associées à ces quartiers mettent toutes en évidence ce thème de l'immobilité. A commencer par celle des rodéos de voiture inaugurés à la cité des Minguettes en 1981 et qui se reproduisent depuis selon un rituel bien établi dans certaines villes de

banlieues comme celle de Strasbourg. Voler des voitures, les faire tourner à toute vitesse dans le quartier, puis les incendier, n'est-ce pas une façon d'inverser le mouvement, de le réduire, c'est le cas de le dire, à néant ? L'image de l'occupation des halls d'immeubles par des groupes de jeunes qui opposent leur inertie aux va et vient des habitants n'a pas moins de force à cet égard. Mais plus que ces images médiatiques, c'est le repli dans le logement, la hâte de se retrouver derrière sa porte fermée qui confère à ces cités un tel caractère d'immobilité, comme si sortir, bouger, aller ailleurs et revenir, était une épreuve que l'on s'imposait le moins possible.

Le retrait dans le logement s'impose d'autant mieux dans les cités d'habitat social que les espaces communs sont synonymes d'insécurité. Non seulement les halls d'immeuble mais aussi les portes des établissements scolaires, les parkings des centres commerciaux et ceux des habitations. Entrer ou sortir revient à s'exposer à divers préjudices, de l'incivilité ordinaire au racket méthodique ou au vol de son véhicule. Bien entendu, le pire n'est jamais sûr. Mais il a ses heures de prédilection qui commencent avec la tombée du jour. Ainsi l'immobilité va-t-elle de pair avec l'isolement. Car il est difficile d'inviter des gens extérieurs au quartier à vous rendre visite pour dîner sachant qu'au moment de sortir, c'est la crainte qui leur tiendra compagnie. Les transports en commun, on le sait bien, n'échappent pas à cette insécurité. Bref, l'espace commun n'est pas, n'est plus, un lieu où l'on peut être bien, seul à côté des autres, où l'on peut les regarder, recourir à eux en cas de besoin, sentir la distance et la disponibilité des autres. On ne peut être bien dehors qu'à plusieurs, en bande, et bien seul, uniquement chez soi. On vit, ainsi, soit replié dans l'isolement, soit confondu dans l'attroupement, participant à cette appropriation quasi-mafieuse du territoire qui révèle les lieux où ne règne que la loi du plus fort. Ce qui disparaît c'est précisément la possibilité d'être relié aux autres et néanmoins séparé d'eux, comme on peut l'être quand on se trouve disposé de part et d'autre d'une table selon la métaphore qu'utilise Hannah Arendt pour décrire le principe de l'espace public(4).

Entre soi contraint, spectacle de l'immobilité volontaire, insécurité des espaces communs : les territoires de la relégation ont bien mérité leur nom. Pourquoi leur situation semble-t-elle se pérenniser par delà les efforts des politiques publiques ? On voit bien quelle conjoncture de crise de l'emploi a produit et la dégradation de ces lieux et la concentration de la pauvreté. Mais une nouvelle donne est intervenue depuis, porteuse d'emplois susceptibles de se substituer au moins en partie à ceux perdus dans l'industrie : les emplois de service dont

beaucoup réclament peu de qualification. Pourquoi cette redistribution, qui concerne toute la société, n'entraîne-t-elle pas aussi dans son mouvement cette partie de la ville ? Quelle fatalité pèse donc sur ces cités ? Les auteurs d'un récent rapport du Conseil d'Analyse Economique avancent l'idée d'une hyperesthésie spatiale pour expliquer le malaise persistant que les effets créés par la conjoncture de crise dans ces lieux produits au-delà du motif à leur origine. Pour trois motifs qui chacun entre en résonance avec les traits que nous avons utilisés pour les caractériser(5). Un premier élément entre, selon eux, en ligne de compte : la distance spatiale qui s'est creusée avec les emplois disponibles. Dès lors que ceux-ci se situent plus loin que les anciens emplois industriels, que leurs localisations fluctuent en raison de la précarité des engagements et que les transports en commun ne représentent pas par rapport à eux un moyen de déplacement suffisamment rapide et peu onéreux, le surcoût résultant de cet éloignement devient dissuasif. Ce problème de la distance entre emploi et habitat est le plus connue, depuis sa formulation américaine dans les années soixante : le *spatial mismatch* (littéralement le *décalage* spatial). Il explique bien ce spectacle de l'immobilité qu'offrent souvent les cités, fruit du renoncement à se mouvoir vers des emplois qui, compte tenu des frais de déplacement rapporteraient à peine plus que les revenus du chômage ou de l'aide sociale. En second lieu, intervient la distance sociale par rapport à l'emploi. Soit le double produit d'un manque de ces contacts porteurs d'information sur les opportunités d'emplois (les réseaux de raccordement entre le quartier et l'extérieur, les liens faibles indispensables contrepartie aux liens forts du proche dans la théorie du capital social selon Putnam(6) et aussi de ces « compétences sociales » requises par les emplois de service car elles sont plus difficiles à acquérir pour une population d'immigration récente et plus rare, de toutes façons, qu'on les lui reconnaisse . C'est ici que la nature contrainte de l'entre soi des habitants des cités produit toute sa nocivité car il ne permet pas plus la constitution de liens forts entre les habitants que de liens efficaces avec l'extérieur. Il est malaisé de créer une forte solidarité de voisinage entre des gens à qui leur logement se trouve attribué de manière aussi bureaucratique et encore plus difficile pour eux d'établir des contacts utiles au dehors car la force des « liens faibles » repose sur l'existence de « liens forts ». Enfin intervient la distance légale avec le reste de la ville. Cette Distance correspond à l'émergence d'une économie souterraine qui utilise le quartier, son isolement, comme une ressource. Peu exposé au regard des étrangers, le quartier permet à ses habitants de développer des activités en marge de la loi (travail au noir) ou franchement illégales (trafics illégaux de toutes sortes). Cette fois, c'est l'insécurité du quartier, de ses espaces communs dissuadant l'étranger de s'y hasarder qui va de pair avec cette dimension de l'hyperesthésie spatiale.

Réduire cette triple distance, spatiale, sociale et légale qui entretient l'isolement des quartiers défavorisés, n'est-ce pas d'abord et surtout le rôle de l'école – surtout quand le nouveau modèle d'intégration sociale requiert une maîtrise du langage et des relations à autrui bien supérieure à celle exigée par l'industrie fordiste ? Oui, mais l'école joue d'autant plus difficilement ce rôle qu'elle cristallise tous les effets négatifs engendrés par l'entre soi contraint, l'inertie et l'insécurité caractérisant ces quartiers. La nature contrainte de l'entre soi, associée paradoxalement à l'interdiction d'affirmer un « nous » qui en compense quelque peu la dimension de rejet explique les manifestations identitaires. Le port « ostentatoire » du voile qui vient perturber la relation éducative par la provocation délibérée qu'il représente à l'égard d'un ordre enseignant sur de lui-même, de sa qualité intrinsèque et donc totalement désemparé lorsqu'il se trouve confronté à ce colifichet qui intercale son opacité entre les lumières dont il se trouve porteur et les jeunes têtes brunes qui devraient en recevoir l'onction. D'autant que ces têtes voilées donnent à voir, en quelque sorte, la concentration des minorités dans des « collèges ethniques ». Et que le principe de mixité dont se targue l'administration enseignante apparaisse au grand jour. A cette impudence envers le corps enseignant dont font preuve ces jeunes filles au nom de la pudeur exigée, disent-elles, par leurs croyances d'origine, l'insécurité des espaces communs ajoute en faisant des établissements scolaires des territoires à conquérir pour ceux qui règnent alentours : racketteurs, dealers et agresseurs de toutes sortes. Mais c'est surtout l'immobilité qui révèle dans l'école sa véritable cause et ses conséquences les plus négatives. La cause de cette inertie ne tient pas à un manque d'intérêt intrinsèque des élèves pour ce qu'on leur enseigne mais à un manque de confiance en eux. Et ce manque de confiance se traduit par une impatience extrême, un désir que le moindre effort, tout de suite, soit récompensé tant il requiert de prendre sur soi, de se risquer au-delà des certitudes négatives qui habitent la plupart quant à leurs chances de réussir et qui leur tiennent lieu de lucidité. Il y a bien ceux qui acceptent de parier sur l'improbable – leur réussite dans la durée. Mais ils sont une faible minorité à côté de ceux qui réclament un retour rapide sur le moindre investissement qu'ils acceptent de faire dans l'école, une récompense immédiate pour le moindre effort fourni. Lorsque ceux-ci reçoivent leurs bulletins scolaires, ils veulent n'y voir que la preuve de leur rejet. Et la période de la distribution des bulletins va souvent de pair avec une recrudescence des voitures brûlées et autres manifestations émotionnelles du malheur des cités.

* *

La péri-urbanisation.

Au temps de la ville industrielle, le tissu péri-urbain fait de vieux noyaux villageois et de lotissements pavillonnaires constituait le prolongement des cités d'habitat social, l'horizon escomptable d'une promotion réussie. Une continuité existait entre ces deux sortes de tissus, ne serait-ce qu'à travers les liens familiaux et amicaux maintenus entre ceux qui habitaient les cités et ceux qui avaient accédé à la propriété dans un lotissement. Les pavillonnaires attiraient les habitants des cités, les entraînaient, leur faisaient goûter en quelque sorte à la terre promise. A présent, les effets de répulsion l'emportent sensiblement sur ces effets d'attraction. La crainte que ceux des cités ne viennent perturber la vie sereine du lotissement pavillonnaire, nuire à la qualité de l'environnement qu'il offre, déprécier sa valeur foncière, prime sur le désir de donner à voir sa réussite, son « petit bonheur » à ceux qui sont restés dans les HLM. Un principe d'incompatibilité est apparu, qui revient à l'établissement d'une frontière, propre à faire barrage aux habitants des cités par ceux des pavillons, même et surtout quand ces derniers en sont issus. Tout se passe comme si, rescapés d'un péril grandissime, les pavillonnaires tenaient d'autant moins à s'y trouver exposés à nouveau. Cette incompatibilité n'est pas un phénomène secondaire et provisoire. Elle hante véritablement la vie de toutes les communes comportant à la fois des cités d'habitat social et des lotissements pavillonnaires. Il n'est besoin, pour s'en convaincre, que d'écouter, à ce propos, le discours des maires de ces communes, particulièrement celui des édiles de ces fameuses villes dites « nouvelles ». Leur souci majeur, quasi-obsessionnel, est, sinon d'augmenter leur nombre, du moins de maintenir en place leurs classes moyennes, de réduire le risque de leur évasion que provoque la concentration des pauvres « issus de l'immigration » dans les cités de la commune. Au-delà du souci de l'équilibre « républicain » de la composition sociale de leurs communes se profile une crainte plus substantielle. Car, disent-ils, si un certain seuil de rupture est atteint dans la composition sociale d'une commune, celle-ci perd toute attractivité et rejoint le groupement des territoires défavorisés et leur gestion palliative par la politique dite de la Ville.

Pourquoi un tel rejet des cités et de leurs habitants par ceux du péri-urbain alors même qu'une partie d'entre eux en est issue ? L'assimilation de ces cités aux minorités ethniques et le malaise plus ou moins déclaré engendré par celles-ci entrent certainement en ligne de compte. Mais l'explication paraît plus à rechercher dans l'opposition quasi structurelle entre

ces deux modalités de la ville contemporaine que sont la relégation dans les cités d'habitat social excentrées ou enclavées et la péri-urbanisation, tant cette dernière paraît l'exact envers de la première. A l'entre soi contraint des cités, le péri-urbain oppose, en effet, sa recherche d'un entre-soi protecteur dont les habitants ont d'autant plus besoin qu'ils doivent bénéficier de l'appui implicite ou explicite d'un voisinage rassurant pour pouvoir mener une vie faite de déplacements importants aussi bien pour leur emploi que leurs achats ou leurs loisirs, voire l'éducation de leurs enfants. Ce n'est pas le spectacle d'une immobilité quasi-volontaire qui frappe, comme dans les cités, mais l'omniprésence de l'automobile, l'hypermobilité contrainte. Il n'y règne pas non plus cette insécurité dans les espaces communs qui provoque le reflux des habitants des cités dans leurs appartements et dont ils prennent soin de manière inversement proportionnelle à l'abandon où ils laissent les lieux partagés. C'est là encore l'inverse : si la crainte première concerne les espaces et les biens privés, comme l'atteste la surabondance des clôtures et des animaux de garde, les espaces communs sont l'objet d'une grande préoccupation et même, tendanciellement, d'une quasi privatisation des espaces communs au titre de leur sécurisation. Enfin, si l'éducation concentre dans les cités tous les effets négatifs d'un entre soi contraint, de l'inertie et de l'insécurité des espaces communs, il en va tout autrement dans le péri-urbain où elle bénéficie de la nature protectrice de l'entre soi des habitants, de leur souci de sécuriser les équipements dont ils disposent comme de leur propension à la mobilité. Autant l'école, dans les cités, souffre d'un déficit d'application de la loi et du droit, autant elle relève, dans le péri-urbain, de la recherche d'un régime de faveur

Pourquoi parler d'une entre soi protecteur à propos des relations internes aux habitants du péri-urbain ? Sans doute l'image du village, d'une communauté unie par les services mutuels et la chaleur collective entre-t-elle en ligne de compte dans la démarche des pionniers du péri-urbain. Durant les années 70, les lotissements avaient un petit air de phalanstère aux yeux de leurs habitants. Mais cette rêverie bucolique comme cet émoi communautaire ne perdurent guère au-delà de la période pionnière. La jouissance d'un cadre naturel paraît de plus en plus déterminée par les règles d'un marché qui s'est organisé de façon à dispenser les aménités environnementales en stricte fonction du niveau de revenu des prétendants à de tels bienfaits. Il existe ainsi une spécialisation sociale des communes péri-urbaines en Ile de France qui fournit aux acquéreurs des parcelles de moins en moins chères au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale(7)². De sorte que les moins fortunés, les ouvriers

² Cf Martine Berger.

professionnels, se trouvent à l'extrémité extérieure de ce cercle. Quant aux tentations de s'autogérer dans l'isolat relatif du lotissement, elles ne résistent pas aux premières querelles opposant ceux qui veulent investir dans l'espace commun et ceux qui peinent à payer leur espace privé. De sorte que les communes héritent généralement de leurs prérogatives ou devoirs en matière de voirie. Ce qui est protecteur, c'est d'abord et surtout ceci que l'installation dans le péri-urbain vaut garantie de bon voisinage et de tranquillité comparée aux périls des cités et à l'intranquillité des villes-centre. Et cela, quel que soit le degré d'investissement des péri-urbains dans la gestion communale. Car ils peuvent bien choisir d'investir la commune et de la faire fonctionner comme un club de co-proprétaires soucieux de maintenir la qualité de leur territoire, de le réserver à des entrants qui leur conviennent à travers des critères de construction exigeant(8)³. Ou plutôt renoncer à un tel engagement et attendre des pouvoirs locaux qu'ils résolvent les problèmes d'équipement dont ils se plaignent(9)⁴. Ou encore, s'installer dans un véritable retrait, tant par rapport à la ville-centre que par rapport à la vie communale locale, préférant jouir de la richesse de leurs moyens et de leurs réseaux pour résoudre leur problème de services par eux-mêmes(10)⁵. Mais quelle que soit la place d'un territoire péri-urbain dans toute la gamme des dispositions possibles de ce type d'espace à l'égard du politique, le souci d'un entre soi protecteur reste le constituant de base, l'invariant propre à toutes les figures du genre.

La recherche d'un entre soi protecteur se retrouve dans toutes les catégories de péri-urbanité parce qu'il constitue une nécessité pour un mode de vie où le déplacement joue un rôle aussi important, compte tenu de ce que la jouissance d'un tel habitat dans un cadre naturel ne s'obtient le plus souvent que si l'on est prêt à accepter un grand éloignement pour ce qui est de l'emploi comme de la scolarité, secondaire tout au moins. Vivre dans le péri-urbain, c'est s'installer non seulement « à la campagne » mais « dans le mouvement ». C'est l'image de la fluidité qui s'oppose cette fois à l'inertie des cités. Or, on ne s'éloigne aisément de chez soi, qu'autant que ce chez soi paraît protégé et protecteur, qu'il fournit une base assez forte pour que l'on puisse aller vers d'autres lieux, d'autres sortes de gens sans se craindre menacé chez soi ou par eux. Il y a bien, avec le péri-urbain, une nouvelle ville qui émerge, une ville du choix où la mobilité vous permet d'accéder à des emplois loin de chez vous, des centres d'intérêt culturel et de loisir dans une direction opposée, des amis un peu partout.

³ E. Charne

⁴ M.C. Jaillet

⁵ M .C. Jaillet – Pouvoirs locaux – mars 2003

Cette « ville émergente », est bien une « ville du choix », une « ville mobile » qui émancipe ses habitants des contraintes du quartier de la ville d'antan, qui libère le jeu des opportunités et des affinités du carcan des appartenances socio-spatiales⁶. Mais cette liberté nouvelle se paie d'une double dépendance, envers les moyens de transport d'une part, envers les garanties de tranquillité qu'offre le lieu d'habitat. S'agissant du transport, il faut d'abord disposer de deux ou plus souvent encore de trois véhicules. Puis intervient la qualité des voies de déplacement, l'existence ou non d'une alternative en moyen de transport public, avantageuse ou de secours. Enfin et surtout, compte l'éloignement des services, la distance où se trouve un bon lycée, la possibilité ou non d'aller le soir dans le centre ville et de rentrer sans que l'affaire soit une expédition trop harassante. S'agissant de la tranquillité du lieu d'habitat, il faut pouvoir compter sur la sécurité des protections contre le vol, sur la veille du voisinage, sur le souci que les voisins auront de votre maison, de vos enfants éventuellement en votre absence pour que l'angoisse ne mine pas le plaisir de votre déplacement. Car il devient difficile de savoir ce qui compte le plus dans l'attrait du péri-urbain, du retrait ou de la mobilité, tant ces deux éléments se tiennent dans une relation d'absolue réciprocité. Par contre, ce qui est certain, c'est que l'insuffisance des moyens de déplacement ou/et la crainte pour le chez-soi, se paie au prix fort.

On a pu constater lors des dernières consultations électorales un fort accroissement du vote protestataire dans le secteur péri-urbain. Comment les couches moyennes, qui peuplent le péri-urbain, pouvaient-elles apporter quelque crédit à un discours qui brandit le thème d'une insécurité croissante et d'un abandon des braves gens au profit des immigrés des cités et des riches « bobos » des centres villes ? Comment sinon parce que ce discours mettait le doigt sur les deux hantises des péri-urbains : La menace que les habitants des cités feraient planer sur eux, le rejet dont ils se sentent l'objet par cette part aisée de la population qui n'est pas soumise aux mêmes craintes et aux mêmes contraintes qu'eux.

Compte tenu de l'investissement dont *ils* sont l'objet et à la différence des cités d'habitat social, le sentiment d'insécurité concerne d'abord les espaces privés. Ce souci se traduit par une surabondance de clôtures cernant le moindre jardin et le chien de garde qui aboie à chaque passage, tous deux faisant partie de l'image négative de la banlieue parisienne. A cette défense des espaces privatifs est venue s'ajouter, depuis une dizaine d'années et de

⁶ Yves Chalas et Dubois-Taine. La ville émergente.

manière de plus en plus sensible, une défense des espaces communs : les voies de passage et les équipements collectifs des lotissements.. Cette protection prend la forme de rue en boucles, ne laissant donc de raison d'y pénétrer qu'aux riverains et à ceux qui leur fournissent des services, parfois même de plots à l'entrée des rues mêmes traversantes, voire de barrières. Il s'agit toujours de réduire les risques liés à une circulation excessive, les nuisances sonores, les désordres résultant de l'irruption d'inconnus, de gens « qui n'ont rien à faire ici ». Soit ce que l'on pourrait appeler une privatisation des espaces communs, une volonté de prolonger dans ces lieux la quiétude dont on peut jouir chez soi. A l'inverse des cités, où l'on se réfugie chez soi pour fuir l'insécurité qui règne dans les espaces communs, dans le péri-urbain, on étend à ces espaces communs la sécurité du chez soi. On en vient ainsi tout naturellement à produire et vendre un entre soi sous le signe de la sécurisation des espaces privés et communs. C'est le sens des fameuses *gated communities* américaines et de leur adoption française par certains promoteurs comme le groupe Monné-Decroix (14).

Comment interpréter cette tendance à la privatisation des espaces communs qui concerne non seulement les habitations individuelles mais les résidences collectives ? Il est tentant d'y voir l'effet d'un désir de retrait défensif d'une partie de la société contre une autre, une manière de se placer en dehors de la société, de se soustraire aux règles communes en s'appropriant collectivement un espace. Mais cette lecture décrit plus l'effet produit sur les passants, sur ceux particulièrement qui vivent dans d'autres types d'espaces urbains, que la motivation guidant effectivement ceux qui recherchent ou vendent ce type de produit.(15)Eric Charme montre bien que nous avons tendance à projeter dans ces formes d'autoprotection des intentions de constitution d'une société murée sur elle-même qu'une analyse fine des raisonnements tenus par les habitants en question ne permet pas du tout de confirmer. Le souci de la tranquillité ne va pas jusqu'à celui d'une véritable fermeture et encore moins d'un racisme plus ou moins déclaré à l'égard des habitants des cités et de la menace qu'ils représentent. Comment interpréter alors la fortune croissante de ces formules plus ou moins fermées de résidences collectives ? Jeremy Rifkin fournit à cet égard une analyse particulièrement suggestive. Il montre, en effet, comment lesdites formules s'inscrivent dans le cadre beaucoup plus général d'une substitution de la logique de l'accès à celle de la propriété. La propriété d'un immeuble *stricto sensu* rassure mais inquiète tout autant. Il faut la protéger, veiller sur elle, pour jouir de la sécurité qu'elle procure. Mais si la sécurité est surtout ce bien dont on veut jouir, pourquoi ne pas acheter celle-ci directement en quelque sorte sous la forme d'un accès à un lieu protégé, dispensant des services strictement réservés à ceux qui ont payé le prix d'entrée ? La propriété, pour le coup, devient un enjeu secondaire.

Ce n'est plus elle que l'on cherche à protéger par un arsenal de surveillance mais la tranquillité à laquelle elle fournit un accès dans le cadre de ces nouvelles formules exactement comme un ticket d'accès, ni plus ni moins ! Lus à la faveur de cette analyse, les mécanismes de fermeture et de privatisation de ces nouveaux ensembles résidentiels apparaissent comme l'accomplissement sans fard et sans complication inutile, par un progrès économique en quelque sorte, du projet inhérent à la démarche du péri-urbain qui est d'acheter un environnement protecteur mais délesté cette fois de la corvée d'avoir à le produire ou à le co-produire en tout, déchargé de l'investissement relationnel que cela nécessite pour un résultat toujours incertain.

La problématique de l'accès, telle que théorisée par Rifkin, éclaire le rapport des péri-urbains à la sécurité mais aussi bien à tous les services et à l'école en particulier. Carle rapport à la scolarité y tourne tout entier autour de la question de l'accès, à préserver ici, à ménager ailleurs. Il combine bien à cet égard les bénéfices de ces traits caractéristiques de l'habitat en péri-urbain qu'on a pu dégager : un entre soi protecteur, une propension au mouvement, une sécurisation des espaces communs par leur privatisation. On en prendra pour illustration l'enquête récente conduite par Eric Charmes sur les rapports d'ouverture et de fermeture dans le péri-urbain⁷. Son investigation s'est concentrée sur une petite commune de 4 600 habitants, dénommé Coubron, qui a pour particularité d'être l'une des plus aisées d'un département réputé pour ses problèmes sociaux : celui de Seine St-Denis. Autre particularité : elle jouxte deux communes qui figurent parmi les épouvantails de ce département : Clichy sous Bois et Montfermeil. Un pourcentage assez conséquent des habitants de cette commune de Coubron provient d'ailleurs de ces cités. Mais cette origine ne joue pas en faveur d'une relation entre Coubron et ces communes. Tout au contraire, pourrait-on dire, puisque le souci de la rupture paraît d'autant plus fort chez ceux-là même qui ont réussi à les quitter et veulent que la rupture soit totale pour ne pas se révéler vaine. Tout s'est joué, pour eux, au moment de l'âge de scolarisation de leurs enfants. Elles ont alors accompli un effort considérable en investissant dans l'achat d'une maison au sein de cette commune proche mais au foncier onéreux afin d'offrir à leurs enfants un cadre susceptible de leur éviter les préjudices inhérents à la vie dans les cités de ce genre. En conséquence de cet investissement, elles veillent plus encore que les autres familles de cette commune à en refuser l'accès à des arrivants qui ne seraient pas particulièrement motivées à préserver sa qualité. Dans cette commune, les

⁷ Eric Charmes

familles font pression sur les élus pour qu'ils refusent toute dérogation permettant aux enfants des cités de s'inscrire dans ses écoles. L'achat d'une maison y vaut ticket d'accès à une école protégée et donc refus de cet accès à ceux qui ne l'ont pas acquitté. La carte scolaire fonctionne ainsi comme une barrière réservant aux ayants droit un privilège recherché et d'autant plus apprécié et défendu par les familles qui l'avaient ressentie comme telle lorsqu'elles se trouvaient de l'autre côté. Voilà pour ce qui est de l'effet sur l'école de la disposition d'un entre soi l'entre soi protecteur. La privatisation relative des espaces communs au nom de leur sécurité s'y manifeste tout autant quoique ce ne soit pas sous la forme d'une fermeture de ceux-ci que de la suppression non moins efficace de toute occasion, de toute tentation offerte aux enfants des cités environnantes de venir dans la commune. Ainsi, évite-t-on soigneusement, à Coubron, de construire tout équipement, sportif entre autres, qui pourrait les attirer. Quant à la propension à la mobilité si caractéristique du péri-urbain, elle s'y trouve vite mise à profit pour véhiculer les élèves du niveau secondaire vers un collège situé sur une commune voisine et bien fréquenté plutôt que vers celui de Clichy-sous-Bois, là où la carte scolaire les destinait. Ce collège de Clichy-sous-bois aurait bien pu être construit à Coubron même, mais cela aurait eu pour conséquence que les élèves de Clichy venir se seraient mêlés à ceux de Coubron. Aussi les élus ont-ils préféré une formule coûteuse en déplacements pour les parents mais préservatrice d'une bonne scolarité pour leurs enfants. Bref, l'accès est un art dont on tire d'autant mieux les avantages que l'on sait utiliser, pour soi, les barrières administratives et les décisions politiques contre ceux que l'on veut éviter.

* *

La Gentrification.

La relation entre les quartiers de relégation et le péri-urbain est de l'ordre du rejet des premiers par ceux qui habitent le second, même s'ils en proviennent en partie. L'autre composante du péri-urbain est donc constituée de couches moyennes ayant quitté la ville par penchant, au début surtout, pour un environnement plus attrayant puis, par nécessité dès lors qu'ils voulaient disposer d'un logement suffisamment vaste pour leur famille mais que le prix atteint par le foncier dans les villes-centre ne leur permettait plus de se procurer. D'autant qu'un mouvement inverse de « retour en ville » se fait sentir dans la partie supérieure de ces couches moyennes(cf le titre de l'ouvrage de Catherine Bidou). C'est déjà dire combien le

type d'entre soi produit par ce processus de gentrification s'oppose à celui du péri-urbain. Car ce n'est pas tant un voisinage protecteur que valorisateur que recherchent les partisans de ce fameux retour en ville. Plutôt qu'un entre soi protecteur, c'est un entre soi sélectif auquel ils aspirent. Non qu'ils s'en réclament haut et fort et veillent à limiter l'accès à ce lieu à qui ne leur convient pas. Aucun système de voisinage sourcilleux ne se dresse pour préserver l'accès des lieux de la gentrification à une élite autoproclamée. L'entre soi sélectif est le produit « naturel » du marché. Le rapport à la mobilité change tout autant. C'en est fini ici de la mobilité contrainte des habitants du péri-urbain, de ce mouvement permanent des péri-urbains, ce fameux *commuting* où ils laissent une part si considérable de leur temps. Les habitants des centres gentrifiés ne sont ni dans l'immobilité volontaire, ni dans la mobilité contrainte mais dans l'ubiquité. Ils sont pleinement ici et facilement ailleurs à la fois, par la proximité de tout ce qui leur importe là où ils vivent et par la rapidité des réseaux réels ou virtuels qui leur permettent de se projeter aisément en quelque autre point de ce globe au rythme duquel ils vivent constamment. En matière d'insécurité, ils n'ont pas vraiment de crainte pour leurs espaces privés. Le prix du foncier suffit pour tenir à distance respectable la plèbe des banlieues. Ce n'est pas non plus dans les rues qu'ils se sentent menacés, tant l'abondance de commerces va de pair avec une vigilance discrète, doublée si nécessaire par la moins discrète police municipale et celle, plus ostentatoire de la police nationale devant les nombreux édifices publics. L'inquiétude, en fait, correspond au mode de présence de cette catégorie d'habitants. Elle est partout et nulle part exactement comme ils vivent ici et ailleurs à la fois. Quant à la scolarité, elle ne se trouve guère concernée par la quête d'un établissement préservé et celle du diplôme en raison de l'accès qu'il est censé autoriser à un emploi qualifié. Ce n'est pas le passeport qui compte mais bien plus la recherche des meilleures trajectoires que permet la sélectivité du milieu, le « don » d'ubiquité dont il jouit.

Parler d'« entre soi sélectif » à propos de la gentrification peut paraître un contresens si l'on considère que les pionniers de ce processus furent, au contraire, des classes moyennes qui ne craignaient pas de se frotter aux classes populaires en revenant habiter le centre des villes, leurs parties dégradées, pour en goûter le pittoresque. Tel fut le sens premier du mot gentrification depuis que le mot fut inventé par Ruth Glass en 1963. Un de ses meilleurs analystes, Neil Smith, décrit comment une gentry urbaine – composée de classes moyennes et supérieures – avait entrepris, en ce temps là, d'investir certains vieux quartiers ouvriers de Londres parce qu'elle en appréciait l'ambiance urbaine. Le phénomène est resté assez marginal jusqu'aux années 80, associé à un côté bohème d'une fraction intellectuelle et artiste

des classes aisées (Greenwich village). Puis, du statut de curiosité, voire d'anomalie locale, la gentrification est passée à celui de valeur centrale. Elle est devenue « la » manière d'être en ville, un principe de production de l'espace urbain. Surtout depuis les années 90, quand elle est apparue aux municipalités et aux promoteurs comme le moyen de valoriser le produit dont ils disposaient en propre : la ville, cette ville que désertaient les classes moyennes parce qu'elle était associée à une densité excessive, aux nuisances de toutes sortes. Mais ce que démontraient les gentrifiés, c'était ceci que la ville restait tout de même la ville, c'est-à-dire un lieu unique de concentration des opportunités de rencontres, d'alliances, de plaisir, qu'elle était aussi et pour cela même un spectacle, le plus recherché du monde, donc forcément le plus cher si l'on savait le vendre. Mais pour bien vendre la ville, il fallait la délivrer de ses « défauts », la désencombrer, faire en sorte qu'elle redevienne belle, y réduire le bruit, la circulation, les mauvaises odeurs, les mauvaises rencontres. La gentrification est ce processus qui permet de jouir des avantages de la ville sans avoir à en redouter les inconvénients. Elle génère un produit qui y correspond mais qui a un prix, financier, propre à attirer ceux qui ont les moyens de se l'offrir et à faire disparaître de sa scène, discrètement, ceux qui ne le peuvent pas. Au terme de ce processus, là du moins où il semble sérieusement avancé, on voit bien le type d'entre soi sélectif que produit la gentrification. Ce sont partout les hypercadres de la mondialisation, les professions intellectuelles supérieures qui peuplent ses espaces rénovés. Il est logique que ceux qui achètent le bien le plus cher au monde soient les personnes les plus riches, certes mais également les plus adaptées à ce produit parce qu'il est fait pour elles. La preuve de cette étroite correspondance entre un produit et ses acheteurs, on peut la voir dans le mode de reconnaissance mutuelle que la gentrification établit entre ses bénéficiaires. Il fait beaucoup penser à ce spectacle qu'offrent les gagnants d'un jeu de télé-réalité tant ils paraissent naïvement ravis et fiers de se retrouver ensemble heureux rescapés du grand jeu de la société nationale, membres élus de la société mondiale.

Paris constitue le laboratoire de la gentrification des grandes villes françaises comme New York l'a été pour les grandes villes du monde. Les premiers responsables de la gentrification des quartiers centraux de Paris – le X, XI, le IXème – voire les quartiers plus périphériques comme certaines parties du XX et XII – voulaient sans doute, comme ceux qui ont promu Greenwich Village dans les années soixante, œuvrer à leur défense, faire respecter leur cachet historique, voire leur caractère populaire, à travers les associations de quartier. Mais il est difficile de défendre les artisans du quartier...Et, en même temps, de refuser le bruit des livreurs qui leur apportent la matière première et emportent leurs produits finis. Il est

impossible de valoriser un quartier sans y attirer ceux qui peuvent aisément s'offrir les logements libres et provoquer, pour le coup, une hausse du marché. D'autant que les amateurs de logements situés dans les quartiers « populaires » ne manquent pas dans une capitale qui emploie de plus en plus des professions intellectuelles supérieures, lesquelles, on le sait bien, n'ont pas à l'égard du peuple les préventions de la bourgeoisie d'antan. Mais leur appétit immobilier se traduit par un départ forcé des ouvriers, employés et professions intermédiaires travaillant sur la capitale. Les petits commerces diminuent au profit de la restauration rapide ou de luxe (épiceries fines ...) des entreprises de loisir (salles de sport) et de culture. Soit ce qui convient au mode de vie des fameux bobos, ces écologistes roses dont le vote a fait perdre la mairie à la droite depuis qu'ils donnent le ton dans une capitale qui a perdu ses boutiquiers. La présence croissante dans les grandes villes de cette population d'hypercadres branchés inquiète la droite et donc le Figaro qui dénonce « *Une transformation de la capitale en un propre musée piétonnier, interdit à la plèbe et aux banlieusards* ». (1) Le même journaliste - Thierry Portes - va jusqu'à pousser un cri d'inquiétude pour l'avenir des couches populaires aussi inattendu que politiquement intéressé : « *Qui ne perçoit, écrit-il, l'angoissante plainte d'un peuple d'employés, d'ouvriers, d'artistes et intermittents, lassé d'une ville où les prix de l'immobilier flambent ? Un jour prochain, entre ces nouveaux banlieusards et des professions intellectuelles travaillant à l'amélioration de leur cadre de vie, le tramway sur les boulevards extérieurs inscrira une frontière symbolique* » (le Figaro du 29 octobre 2003. p 10/13).

Le rapport des habitants des centres à la mobilité contraste totalement avec l'agitation pendulaire des péri-urbains.⁸ Ils vivent à proximité de leur emploi, peuvent souvent s'y rendre à pied et vantent cet avantage de leur situation. D'autant qu'il n'y va pas d'un simple avantage quantitatif- gain de temps, voire d'argent- car cette proximité entre l'emploi et le travail fait que les deux membres du couple peuvent mener à égalité leurs carrières professionnelles et que cela peut faciliter une véritable mutation dans le rapport entre homme et femme. La vie dans un centre gentrifié autorise ainsi ce que l'installation dans le péri-urbain permet rarement. Dans le péri-urbain, si l'homme exerce une profession de cadre, la femme a en général un statut d'employé à temps partiel afin de disposer de temps libre pour s'occuper des enfants. C'est elle qui assure la présence la plus régulière au détriment de son ambition professionnelle. Pour les gentrifiés, cette inégalité entre l'homme et la femme disparaît. Tous

⁸ trajet domicile/travail.

deux peuvent s'investir également dans leur carrière sans craindre pour l'éducation de leurs enfants. D'autant que le cumul de deux salaires d'hypercadres leur permet aisément de recourir à un service de garde à domicile. Le centre gentrifié est un lieu où l'on peut simultanément construire une carrière, élever ses enfants... et entretenir des contacts sociaux et culturels à la différence du péri-urbain qui entraîne le renoncement commun à une vie sociale intense. Cette motivation des gentrifiés a été bien observée à Amsterdam où la gentrification résulte de la migration de familles qui quittent les *suburbs* au moment où le souci d'accompagner la scolarisation des enfants risque d'entraîner le renoncement de la femme à une carrière professionnelle. Ces gentrifiés ont d'ailleurs reçu l'appellation de « YUPPS » (Young Urban Professional Parents), manière de bien souligner que la suppression de la contrainte des longs déplacements entraîne une reconstruction des rôles masculin et féminin dans le sens d'un partage égal des responsabilités parentales et des ambitions de carrière⁹.

Les gentrifiés évitent la mobilité contraignante du péri-urbain, la perte de temps surtout qui en résulte. Ils rééquilibrent le rapport entre homme et femme, entre vie familiale et vie sociale en conséquence. Mais ils ne s'enferment pas pour autant dans le cadre urbain et ses charmes à la manière des péri-urbains qui partent à la recherche d'un morceau de nature perdu et se retrouvent épinglés à leur pavillon, leur jardin clôturé, leur vue sur une colline menacée par le mitage que leur infligent leurs semblables. Ou plutôt, ils opposent à cette recherche d'une endroit « naturel », celle d'un lieu orienté vers le monde, permettant de vivre le global à l'échelle locale. Ils attendent d'un tel endroit qu'il participe de cette érosion des frontières nationales, culturelles, qu'il leur permette d'échapper aux contraintes de la vie locale. En ce sens, la gentrification fournit un territoire où une personne dotée d'un « état d'esprit global », se sentira légitime. A quoi reconnaît-on cet état d'esprit global ? Les signes ne manquent pas. Mais le plus parlant consiste sans doute dans cette propension des hypercadres et autres professions intellectuelles supérieures à mesurer leur salaire à celui de leurs équivalents dans les autres pays mais jamais à ce que gagnent les autres professions dans le leur. Matériellement, à quoi peut-on distinguer un territoire à vocation « globale » d'un autre ? A la présence de tout ce qui facilite un style de vie où émergent les cafés et restaurants du monde entier, boutiques et galeries d'art. Soit un ensemble de signes de prestige que les promoteurs ont appris à manier de manière à conférer à certains lieux cette marque du « global » qui

⁹ Léa Karsten. Family gentrifiers : challenging the city as a place simultaneously to build a career and to raise children. *Urban studies*; Volume 40 number ... nov 2003

attirera les candidats à cette communauté mondiale. Produit imaginaire, cette communauté mondiale n'en constitue pas moins la marque d'identité de la gentrification dans toutes les villes du monde, la preuve de son lien constitutif avec la globalisation¹⁰.

De retour dans les vieux centres où ils peuvent réduire le temps des déplacements quotidiens mais aussi bien y vivre au rythme du monde, ou du moins le penser, les gentrifiés échappent aux contraintes du mouvement comme à celles du local. Ils sont ici et ailleurs, non pas dans la mobilité obligée des péri-urbains mais dans l'ubiquité. Leur rapport à l'insécurité s'en trouve changé d'autant. Elle ne se situe pas tant dans les espaces publics ou privés que dans les points de rencontre entre leur monde et son dehors, là il se trouve en contact avec l'environnement auquel il veut se soustraire et dans les connexions qui le relient à son ailleurs, au monde. D'où vient le danger pour les habitants de Paris sinon de la station RER de Châtelet-les-Halles qui fournit un orifice de pénétration dans la ville pour la faune des banlieues ? C'est largement un souci de sécurité qui pousse l'actuelle municipalité à transformer cet endroit. Mais la menace se situe un peu partout sur les voies de communication qui traversent la ville et la relie à son dehors comme aux lieux d'embarquement pour le reste du monde. Le danger s'y exprime avec des voix d'aéroports qui diffusent en boucle les appels à la vigilance envers une menace prenant la forme d'objets abandonnés. Ou bien il prend le faciès de ces individus dont la police contrôle les papiers et que l'on dévisage furtivement, cherchant dans leurs traits à quoi peut ressembler ceux qui nous veulent du mal ou peuvent nous en faire sans que la raison en soit claire. L'insécurité ne préoccupe pas vraiment les habitants des centres gentrifiés, pas sous la forme évidente en tout cas qu'elle peut prendre pour les habitants des cités qui la subissent en permanence où ceux du péri-urbain qui s'organisent d'abord en fonction d'elle. Cette insécurité ordinaire n'est pas ou guère leur affaire. Celle dont ils parlent est, bien sur, globale. Elle fluctue avec l'actualité du monde et les fait vivre à son rythme.

La relation à la scolarité des habitants des quartiers gentrifiés découle de la sélectivité de l'entre soi où ils s'établissent par rapport aux contraintes de la mobilité dont souffrent les péri-urbains. La qualité des habitants, entendons leur degré d'éducation considéré comme une garantie de bonne fréquentation des établissements scolaires constitue un argument majeur des promoteurs. Les Anglo-saxons, soucieux comme on le sait, d'administrer la preuve

¹⁰ Pour un développement de cette analyse, voir Mothemrofé (?) « I want to be global » Theoring the gentrifying class as an emergent elite global community. Urban studies. Vol 40 n° 12 nov 2003

chiffrée de toute corrélation, fut-elle d'évidence, s'emploient à démontrer avec précision de quel pourcentage l'arrivée dans un quartier d'une famille dont les parents avaient fait des études supérieures, enrichissait l'ensemble des habitants. Il existe en la matière un effet de seuil en deçà duquel les gentrifiés rechignent à envoyer leurs enfants dans un quartier où, pourtant, ils sont ravis d'habiter. Car s'ils prisent la fréquentation du peuple ou de ce qu'il en reste, cela ne les empêche pas de redouter les effets nocifs de sa promiscuité pour la scolarité de leur progéniture. Ainsi les arrondissements parisiens en cours de gentrification (XIX, XX) sont-ils aussi ceux où les nouveaux venus scolarisent le plus leurs enfants dans le secteur privé. Plus tard, si leurs revenus le permettent, ils prendront un appartement dans le centre, là où se trouvent les bons lycées. A tout le moins choisiront-ils de rester dans un secteur où le même établissement assure la scolarité de la sixième à la terminale. Car le privilège de l'habitation au centre doit d'abord se traduire par la familiarité des services, leur disponibilité proche, permettant aux enfants d'aller à l'école sans le secours de leurs parents. L'avantage de cette disposition n'est pas que pratique. Il y va d'une modification du rapport à la scolarité. Les études secondaires y sont vécues comme un prolongement naturel du primaire, sans le stress de la césure entre collège et lycée. La hantise du diplôme tend à disparaître également au profit de la construction d'un parcours initiatique. Car, à quoi bon accumuler les diplômes si on ne sait pas comment les ordonner d'harmonieuse manière ? La mode s'installe ainsi, chez les gentrifiés, d'envoyer les enfants après le secondaire à la rencontre du monde, et de leurs désirs durant une année de découverte. Ils en reviennent pleins d'usages anglo-saxons et de raison globale, prêts à s'engager dans des études dont ils savent où elles doivent les mener, et d'abord intégrer les indispensables stations d'une ou deux années dans les plus prestigieuses universités étrangères.

* *

L'exercice de description de cette tripartition de la ville contemporaine auquel nous venons de nous livrer comporte des limites évidentes. Tout d'abord, il ne rend pas compte exhaustivement du paysage urbain. Tous les quartiers d'habitat social ne sont pas des quartiers de relégation. Il existe une banlieue qui n'est pas le péri-urbain mais la pure et simple extension naturelle de la ville sans changement de « régime ». Il existe encore des quartiers massivement bourgeois auprès desquels les quartiers de la gentrification paraissent des curiosités marginales. Que peut-on dire pour justifier de telles omissions, sinon, comme Churchill, que c'est la tendance qui compte ? Il est vrai que celle-ci peut se montrer incertaine

en divers lieux. Parier sur la gentrification du vieux centre de Marseille peut sembler un exercice des plus hasardeux, « l'effet TGV » s'y heurte à des pesanteurs locales considérables¹¹. Mais comment ignorer la lente disparition de la bourgeoisie classique au profit de cette classe émergente des hypercadres et des professions intellectuelles supérieures ? Ce ne sont plus des rentiers oisifs transportant leurs ennuis qui peuplent les palaces mais des hommes d'affaires entre deux avions.

Seule compte la tendance et celle-ci porte bien à voir le travail d'une logique de séparation à l'œuvre dans la ville au détriment des interdépendances en fournissant une grille de lecture à l'époque industrielle. Comment inverser cette tendance ? On avait, jusqu'aux années 70, une ville industrielle faite essentiellement de deux pôles antagoniques, mais précisément unis par une relation conflictuelle sur le lieu de travail et par la promotion sociale individuelle dont la traduction au plan de l'habitat semait, entre les deux parties, les pavillons de ses bénéficiaires. Le conflit et la promotion fournissaient deux principes de transaction. La ville de la mondialisation change la donne par les deux bouts. Il y a la mondialisation par le bas qui se traduit par la concentration de ces minorités visibles dans les territoires de la relégation. Et puis la mondialisation par le haut qui correspond à la classe émergente associée à la gentrification. Entre ces deux pôles, aucune commune mesure ne permet l'établissement d'une relation, conflictuelle ou non. Elles vivent dans la même ville. Mais celle-ci ne relie pas l'une et l'autre des extrémités de ses habitants. Elle vit plutôt au rythme des malaises de la population qui s'intercale entre ces deux éléments sans établir une continuité efficace. Car cette population de classes moyennes qui constitue la principale part de la société contribue à la relégation autant qu'elle se sent rejetée par le processus de gentrification. Autant les classes moyennes ont constitué la solution de la ville industrielle, autant elles sont devenues le problème dans la ville mondialisée. Il n'est pas de moyen que la ville puisse à nouveau « faire société » qui ne nécessite d'apporter une solution aux classes moyennes, celles qui s'estiment, à juste titre, « les oubliées » de la nouvelle configuration pour la pure et simple raison qu'elles se trouvent en position de la subir.

* *

¹¹ Cf Libération..

Notes

(1) Cf Jacques Donzelot. La nouvelle question urbaine. Esprit 1999.(dossier intitulé : Quand la ville se défait)

(2) Nous pensons particulièrement à Barbara Allen « Les Tarterets : un quartier d'accueil ? ». Les Annales de la recherche urbaine.2003 numéro 94.¹²

¹² JJ